



BILAN DE COMPÉTENCES & ATYPIES

Version 05/2026 — Tarif : 2 400 € TTC

CPF : prise en charge jusqu'à 1 600 € — Reste à charge minimum : 800 € (sauf abondement employeur/OPCO) — loi de finances 2026

Caractéristiques générales

Durée totale	24 heures sur 90 jours calendaires (durée maximale légale — art. L.6313-4 Code du travail)
Dont accompagnement	16 heures en face à face (heures facturables CPF, plafonnées à 1 600 €)
Dont travail personnel	8 heures entre les séances (non facturables)
Tarif forfaitaire	2 400 € TTC — CPF : 1 600 € max — Reste à charge : 800 € minimum
Public visé	Salariés du secteur privé · Agents de la fonction publique · Chefs d'entreprise · Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail · Particuliers en activité professionnelle se questionnant sur un profil atypique (douance, haute sensibilité, TDAH, spectre autistique, troubles DYS)
Délai d'accès	1 à 2 mois en moyenne
Prérequis	Aucun. Ne pas avoir bénéficié d'un financement de bilan de compétences dans les 5 années précédentes (règle CPF 2026)

Avertissement important

⚠ Les outils d'exploration proposés dans ce bilan (self-tests, questionnaires, outils psychométriques) sont utilisés à des fins d'orientation et de connaissance de soi en contexte professionnel. Ils ne constituent en aucun cas un diagnostic médical ou neuropsychologique. Seul un professionnel de santé habilité (médecin, psychiatre, neuropsychologue) est en mesure de poser un diagnostic. Le bilan de compétences n'est pas un acte de soin.

Résumé

Le Bilan de Compétences & Atypies est la démarche la plus complète de la gamme. Conçu pour les personnes souhaitant explorer en profondeur leur identité professionnelle à travers le prisme de leurs atypies, il mobilise des outils validés (MBTI®, STRONG®, HSP Scale, questionnaire de douance, self-tests cognitifs) pour dresser un portrait complet du bénéficiaire. L'exploration cognitive et émotionnelle couvre cinq dimensions : douance, haute sensibilité, TDAH, spectre autistique et troubles DYS. L'objectif est de transformer la singularité en avantage professionnel et de co-construire un projet authentique et durable.

Objectifs

À l'issue du parcours de 24 heures sur 90 jours, le bénéficiaire aura développé :

- La capacité à prendre des décisions éclairées sur l'orientation de sa carrière, sur la base d'une connaissance approfondie de soi : valeurs, besoins, personnalité (MBTI®), fonctionnement cognitif et émotionnel.
- Une compréhension fine de son profil atypique (douance, haute sensibilité, TDAH, spectre autistique et/ou DYS), de ses forces spécifiques et de ses besoins en milieu professionnel.
- La capacité à analyser le marché de l'emploi, à détecter les compétences recherchées et à identifier les dispositifs de formation adaptés.
- Un plan d'action intégrant ses atypies comme leviers, pour aborder la suite de sa carrière avec confiance et authenticité.

Contenu de la formation

Phase	Contenu détaillé
Phase préliminaire (en amont)	• Analyse de la demande et des besoins • Vérification du volontariat du bénéficiaire • Détermination du format le plus adapté • Définition conjointe des modalités de déroulement
Phase d'investigation — Bilan personnel & Exploration cognitive et émotionnelle	• Établissement des courbes de vie • Identification des drivers (moteurs comportementaux) • Formalisation de la roue des valeurs • Énumération des passions et centres d'intérêt • Clarification des motivations au travail • Exercice « Rêve éveillé » — projection libre vers l'avenir souhaité • Questionnaire de type psychologique MBTI® avec rapport complet et débrief • Exploration cognitive et émotionnelle approfondie (à titre exploratoire, non diagnostique) : → Douance adulte : questionnaire d'exploration inspiré des travaux de Mary Rocamora + débrief professionnel → Haute Sensibilité : Échelle HSP Scale (Dr Elaine Aron) + débrief professionnel → TDAH, spectre autistique, troubles DYS : self-tests ciblés + débrief professionnel
Phase d'investigation — Bilan professionnel	• Screening des réalisations professionnelles significatives • Exploration des pistes métiers et des compétences via la plateforme Diagorienté • Inventaire des intérêts professionnels RIASEC (questionnaire STRONG®)
Phase d'investigation — Bilan projectif	• Identification et hiérarchisation des pistes, avec repérage des environnements favorables au profil • Exercice « L'offre de travail idéale » • Mise en place et réalisation d'au moins une enquête métier

Phase	Contenu détaillé
	• Synthèse des enquêtes métier • Formalisation du projet et du plan d'action intégrant les besoins spécifiques liés aux atypies
Phase de conclusion	• Présentation et appropriation de la synthèse globale du bilan (document remis au bénéficiaire) • Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du projet • Identification et mise en place du premier pas concret • Prise de rendez-vous pour un entretien de suivi à 6 mois

Travail personnel demandé au bénéficiaire

Le CPF finance uniquement les 16 heures d'accompagnement dans la limite de 1 600 €. Les 8 heures de travail personnel sont réalisées entre les séances et ne sont pas facturées.

Phase	Travail personnel estimé
Bilan personnel & Exploration cognitive et émotionnelle	2 h — Courbes de vie, drivers, valeurs, rêve éveillé, questionnaires atypies
Bilan professionnel	2 h — STRONG®, réalisations, portefeuille de compétences
Bilan projectif	4 h — Offre idéale, enquête métier, projet et plan d'action
Total	8 heures

Formateur — Mme Laure LEHAUT

- Ingénieure en Agroalimentaire (AgroParisTech — 2006)
- Mastère en Management International (ESSEC Business School — 2007)
- Green Belt — Démarche performance industrielle (Nestlé France — 2009)
- Pratique de l'orientation (Myers Briggs Company — 2020)
- Pratique de l'analyse de types psychologiques (Myers Briggs Company — 2023)
- Accompagnement des Atypiques — exploration à visée professionnelle et non diagnostique (certifiée par Elodie Crépel — 2024)
- Formatrice professionnelle niveau avancé (CNFPI — 2024)
- Exploration douance adulte (Elodie Crépel — juin 2025)
- Sensibilisation aux troubles du neuro-développement : DYS, spectre autistique et TDAH (Carif-Oref Normandie — janvier 2026)

Moyens pédagogiques

- Accompagnement individuel exclusif : 1 seul bénéficiaire à la fois

- Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation
- Questionnaire STRONG® d'intérêts professionnels RIASEC
- HSP Scale — Échelle de Haute Sensibilité (Dr Elaine Aron)
- Questionnaire d'exploration de la douance adulte (inspiré des travaux de Mary Rocamora)
- Self-tests d'exploration ciblée : TDAH, spectre autistique, troubles DYS
- Rapport MBTI® complet (Myers Briggs Company)
- Bilan d'exploration cognitive et émotionnelle (papier ou PDF)
- Rapport d'intérêts professionnels STRONG® et bilan final (papier ou PDF)
- Plateforme Diagoriente, visioconférence via Google Meet

Lieux de formation

- En présentiel (hors PMR) : 11 rue des Bleuets, 14112 Biéville-Beuville
- En présentiel (PMR) : Forum Digital, 2 esplanade Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles
- En présentiel sur le lieu de l'entreprise cliente
- En distanciel : visioconférence via Google Meet

Contact et accessibilité

Téléphone : 06 83 25 19 63

Email : laure@lehautpotentiel.fr

Disponibilités : du lundi au vendredi de 9h à 18h, du 1er septembre au 15 juillet.

Prise de rendez-vous : https://calendly.com/lehaut-potentiel/rendez_vous_accompagnement

Toutes les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un questionnaire est proposé lors de l'inscription pour identifier les aménagements nécessaires.

Le formateur s'engage à répondre dans un délai de 48 heures à toute sollicitation du bénéficiaire.

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles de présence à chaque séance
- Validation du plan d'action en phase de conclusion
- Évaluation de satisfaction à chaud et à froid
- Entretien de suivi à 6 mois

Délai d'accès

Le délai d'accès à l'accompagnement est en moyenne de 1 à 2 mois après le premier contact. La prestation commence au plus tard 10 jours après validation du financement.

Prérequis

Aucun prérequis pédagogique. Ne pas avoir bénéficié d'un financement de bilan de compétences au titre du CPF dans les 5 années précédentes (règle CPF 2026).

Indicateurs de résultats

Les indicateurs ci-dessous portent sur l'ensemble des bilans (12h, 14h et 16h) réalisés depuis le démarrage de l'activité.

Assiduité	Satisfaction	Taux de recommandation	Plan d'action concret élaboré
100 %	9,7/10	100%	100 %

Engagement déontologique — Article L6313-4

- Respect du protocole relatif au bilan de compétences (loi du 31 décembre 1991, décret du 2 octobre 1992 modifiant le code du travail).
- Respect du volontariat du bénéficiaire : le bilan ne peut démarrer qu'après signature d'une convention et sur accord libre du bénéficiaire.
- Transparence totale sur le choix de la méthodologie et des outils utilisés.
- Confidentialité garantie : tous les documents élaborés sont détruits au terme du bilan, sauf accord écrit du bénéficiaire.
- Définition préalable des conditions et modalités de restitution de la synthèse à l'employeur si le bilan est réalisé à son initiative.